

## **Cette action a expiré le 24 mars 2026**

### **Conditions générales Garantie de modification flexible**

**25 mars 2024, révisé le 7 avril 2025, Conditions révisées le 30 janvier 2026 et applicables aux réservations effectuées jusqu'au 24 mars 2026**

Les présentes conditions générales s'appliquent à la « Garantie de modification flexible » de Corendon International Travel B.V. (« Corendon »), entreprise sise à l'adresse Schipholweg 335, 1171 PL à Badhoevedorp, enregistrée auprès de la chambre de commerce sous le numéro 34220902.

Corendon vous offre la possibilité, moyennant un supplément de 35 € par personne, de modifier votre voyage organisé jusqu'à huit jours avant le départ. Modifier un voyage organisé signifie :

1. Échange possible contre un autre voyage à forfait, vers une destination différente (même au départ d'un autre aéroport), avec une date de départ identique ou différente.  
ou

2. Changement de date de départ en conservant le même logement.

1. Échange contre un autre voyage organisé, avec une destination différent et un départ à la même date ou à une autre date.

- Vous pouvez modifier une seule fois votre voyage à forfait (avec le même nombre de personnes), sans justification, vers une autre destination proposée par Corendon (même au départ d'un autre aéroport).

- Le prix du nouveau voyage ne peut jamais être inférieur à 50 % du prix du voyage initialement réservé, sinon les conditions d'annulation normales s'appliqueront.

- Si, le jour de l'échange, le nouveau voyage coûte plus cher que l'ancien, le supplément sera à votre charge.

- Si, le jour de l'échange, le nouveau voyage coûte moins cher que l'ancien, Corendon vous remboursera la différence, jusqu'à un maximum de 50 % du prix initial.

2. Changement de date de départ en conservant le même logement.

- Vous pouvez échanger votre voyage organisé (avec le même nombre de personnes) une seule fois, sans justification, contre un autre voyage organisé de Corendon, à une autre date de départ, tout en conservant le même hébergement, à condition que ce soit dans la même année civile.

- Dans ce cas, vous ne pouvez prétendre à aucun remboursement.

- Si, le jour de l'échange, le nouveau voyage coûte plus cher que l'ancien, le supplément sera à votre charge.

- Si, le jour de l'échange, le nouveau voyage coûte moins cher que l'ancien, le prix initial restera d'application.

• La « Garantie de modification flexible » peut être souscrite jusqu'à 6 semaines avant la date de départ.

- La « Garantie de modification flexible » permet uniquement d'échanger un voyage au soleil réservé contre un autre voyage au soleil : vol plus hôtel. Attention : la « Garantie de modification flexible » ne s'applique pas aux voyages à Istanbul, citytrips, circuits, voyages d'excursion, croisières, croisières bleues, croisières sur le Nil, tournées d'artistes, vacances vers des destinations desservies par KLM, Turkish Airlines, Emirates, Vueling, Nesma Airlines, Albastar, Pegasus ou TUIfly, vacances et/ou forfaits aux Pays-Bas, voyages Bingo, billets d'avion et/ou hébergements réservés séparément.
- La « Garantie de modification flexible » ne peut intervenir qu'une seule fois.
- Vous ne pouvez échanger votre voyage que contre un voyage disponible sur le site web au moment de l'échange.
- Seul le réservataire principal peut procéder à l'échange.
- L'échange ne peut se faire qu'en nous contactant par téléphone pour que nous puissions effectuer les modifications nécessaires.
- Une fois votre voyage échangé, votre réservation est définitive et votre droit au délai de réflexion visé à l'article 1.3 des conditions générales de voyage de l'ANVR expire.
- Si vous décidez d'annuler vous-même la nouvelle réservation, les conditions d'annulation normales s'appliquent, tout comme les coûts associés.
- Dans la mesure où les présentes conditions n'y dérogent pas explicitement, les réservations sont soumises aux conditions générales de voyage de l'ANVR et aux conditions générales de Corendon (sans préjudice de l'applicabilité d'autres conditions communiquées au moment de la réservation).
- Corendon se réserve le droit de suspendre l'exécution et éventuellement de prendre des mesures légales en cas de suspicion d'utilisation abusive de l'action.
- Corendon se réserve le droit de modifier les conditions, clauses ou informations à sa seule discrétion et sans préavis, sans que Corendon soit tenue de dédommager les voyageurs de quelque manière que ce soit.